



CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la
Scolarité

Pour les collégiens

Année 2017/2018

Le Contrat Local à l'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) est une action d'accompagnement à la scolarité inscrite dans le cadre d'une charte nationale. Celui-ci est géré par la municipalité d'URRUGNE, dont le Maire est Madame Odile de CORAL.

L'équipe CLAS du Service Sport Jeunesse travaille en collaboration avec les enseignants du collège, afin de cerner au plus près les difficultés des enfants.

Notre équipe est composée de professionnels de l'animation et de bénévoles.

La structure accueillant le CLAS se situe :

**Espace Jeunes
Trinquet Ithurbidea
64122 URRUGNE
Tél : 05 59 85 94 26 / 06 98 27 81 83 / 06 59 97 67 09**

Les actions d'accompagnement à la scolarité sont :

- Aider les enfants à acquérir des méthodes d'apprentissage, de travail, de lecture ...,
- Faciliter leur accès au savoir et à la culture
- Promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté
- Valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie
- Soutenir les parents dans les relations avec leurs enfants.

L'accompagnement à la scolarité n'est pas une école après l'école, 3 axes sont suivis :

- Aide méthodologique
- Projet culturel
- Soutien à la parentalité

► **Aide méthodologique** : une aide aux devoirs d'1h30 est proposée par une équipe d'animateurs et de bénévoles.

3 créneaux possibles : le lundi de 17h à 18h30, le mercredi de 14h à 15h30 et de 17h à 18h30.

► **Projet culturel** : Atelier théâtre avec un intervenant extérieur.

1 créneau : le mercredi de 15h30 à 17h.

► **Soutien à la parentalité** : le « café des parents » est un moment d'échanges entre les parents organisés une fois par trimestre avec l'intervention d'acteurs sociaux sur des thèmes précis, des soirées jeux parents/enfants organisées,...

Les dates des débats sont communiquées 2 à 3 semaines avant.

